



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 6026073**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/06/2025 9H14 C:003109 I:45293  
V/REF : DEVIS SIGNE  
V/Email reçu le Jeudi 19/06/2025 a 9H14

SELON DEVIS N° 5064022

**99 - HAMADE GROUPE**

**1 RUE DES BLEUETS  
25660 SAONE**

**IMMEUBLE :** HAMADE GROUPE  
2 RUE DES BLEUETS  
25660 SAONE

Besançon, le 27 Février 2026

**Référence Marché:** Notre Tarif en vigueur

**LOCALISATION :** 2 RUE DES BLEUETS - SAONE - MR HAMADE - 0671439413

**MOTIF :** Votre accord sur notre devis n° 5064022 du 18/06/2025 d un montant de  
**Donneur d'ordre :** M. F hamadi

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux de plomberie

DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET VEHICULE  
CREATION DES EVACUATIONS EAU USEE ET EAU VANNE DE 5 LOGEMENTS  
CREATION DE DEUX COLONNE CUISINE ET WC, SALLE DE BAIN MONTANTE EN DN100  
TOUS LES CARROTAGE RESTE A VOTRE CHARGE  
CREATION D'UNE ALIMENTATION EN MULTICOUCHE DN 40 DEPUIS L'ALIMENTATION  
GENERAL JUSQU'AS L'INTERIEUR DU BATIMENT ENVIRON 40 METRE  
CREATION D'UN COLLECTEUR 5 SORTIE AVEC 5 VANNE DE COUPURE PAR LOGEMENT  
POUR ALIMENTER LES 5 LOGEMENT AVEC ATTENTE COMPTEUR QUI SERONT FOURNI  
EST POSE PAR LA SUEZ  
REALISATION DE L'ENSEMBLE DES REASEAUX SANITAIRE EAU CHAUDE ET EAU  
FROIDE POSE DE CUMULUS DE 150 LITRE STEATITE SUR TREPIED DANS LES  
SALLES DE BAINS SUR L'ENSEMBLE DES LOGEMENTS  
CREATION DE 5 POINT CUISINE AVEC MEUBLE SOUS EVIER 3 PORTE ET EVIER  
RESINE 120 PLUS ATTENTE LAVE VAISSELLE  
LOGEMENT SOUS SOL  
SERAS EQUIPER D'UNE BAIGNOIRE ACIER 160 AVEC SIMPLE VASQUE ET ATTENTE  
MACHINE A LAVER AVEC WC SUR SANIBROYEUR  
LOGEMENT DU RDC  
SERAS EQUIPER D'UNE BAIGNOIRE ACIER 160 AVEC SIMPLE VASQUE ET ATTENTE  
MACHINE A LAVER AVEC WC  
LOGEMENT DU 1ERE ETAGE  
SERAS EQUIPER D'UNE BAIGNOIRE ACIER 160 AVEC DOUBLE VASQUE ET ATTENTE  
MACHINE A LAVER AVEC WC  
LOGEMENT DE 2EME ETAGE  
SERAS EQUIPER D'UNE BAIGNOIRE ACIER 160 AVEC DOUBLE VASQUE ET ATTENTE  
MACHINE A LAVER AVEC WC  
LOGEMENT EXTERIEUR

---

**SERVIMO BOURGOGNE - SAS** au capital de 15 000 €

Agence de Franche Comté : 8D et 4 Rue des Entreprises-ZA – 25410 Velesmes-Essarts  
RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

**Tél : 03 70 50 01 15 - [doubs@servimo.fr](mailto:doubs@servimo.fr)**



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 6026073**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

SERAS EQUIPER D'UNE BAIGNOIRE ACIER 160 AVEC SIMPLE VASQUE ET ATTENTE  
MACHINE A LAVER AVEC WC  
NETTOYAGE DU CHANTIER AVEC TEST DE BON FONCTIONNEMENT

NOS TRAVAUX DU 24/06/2026 AU 21/01/2026  
TRAVAUX CONFORME AU DEVIS EN RÉFÉRENCE

**OBSERVATIONS** : MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR LE SOLDE DE LA FACTURE, SOIT 8 268,48€, A  
L'AGENCE DE FEILLENS : 550 ROUTE DE TERNANT - 01570 FEILLENS

NOUS RETIRONS DE LA FACTURE LE COUT DE LA MAIN D'OEUVRE DU DERNIER  
LOGEMENT, QUI SERA FACTURÉE LORSQUE NOUS AURONT PU EFFECTUER LES TRAVAUX  
SUR CELUI-CI.

LE 24/07/2025: VIREMENT DE 4 424,54€ = ACOMPTE N°2  
LE 02/07/2025: VIREMENT DE 13 273,63€ = ACOMPTE N°1

CE TT EMAIL ENVOYÉ LE 18/06/25 A 15H23 M. F HAMADI

SUITE A DONNER : OUI. LE 11/07/2025 A 15:11

SUITE A DONNER : OUI. LE 11/07/2025 A 18:44

SUITE A DONNER : OUI. LE 15/07/2025 A 17:53

SUITE A DONNER : OUI. LE 16/07/2025 A 17:27

SUITE A DONNER : OUI. LE 17/07/2025 A 17:46

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/  
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de  
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).  
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le  
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le  
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif       | P.U. HT  |          |
|----------|-----------------------------------------|----------|----------|
| 1,00     | Travaux conformes au devis en référence | 23606,05 | 23606,05 |



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 6026073**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*

|                                 |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| TOTAL H.T. ....                 | 23606,05        |
| T.V.A. a 10,00% .....           | 2360,60         |
| <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b> | <b>25966,65</b> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

---

**SERVIMO BOURGOGNE - SAS** au capital de 15 000 €

Agence de Franche Comté : 8D et 4 Rue des Entreprises-ZA – 25410 Velesmes-Essarts

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

**Tél : 03 70 50 01 15 - [doubs@servimo.fr](mailto:doubs@servimo.fr)**

**De:** Stephane Drouot  
**Envoyé:** vendredi 11 juillet 2025 17:46  
**À:** Jura BOURGOGNE  
**Objet:** RE: Rénovation maison Rue des Bleuets à Saône brouillon

Bonjour,

Lors de la signature du devis, vous nous avez indiqué votre contrainte de délai. Nous vous avons indiqué pouvoir finir la phase 1 « logement sous sol » en 3 semaines (comme indiqué dans votre mail du 11 juillet 2025 à 15h49). Sous condition de l'avancement des entreprises en coactivité avec nous (plaquiste et électricien)

Nous devons avancer le chantier en parallèle de l'entreprise de platerie peinture (dominique) et l'entreprise d'électricité.

A ce jour, nous avons effectué 50 % du chantier total (phase1 « logement sous-sol » phase 2 « 3 logements du haut » phase 3 « logement extérieur)

Cependant, les entreprises de platerie et électricité n'avance pas comme convenue ensemble :

A ce jour :

- La pose des placo BA 13 de la salle de bain ne sont pas terminés seulement la pose des rails sont posés
- 50 % de la pose des placo de la cuisine
- Les carottages des dalles pour le passage des eaux usées n'étaient pas effectués dès le début du chantier comme convenue, l'entreprise FNCH a réalisés les carottages le jeudi 03 juillet 202
- Nous avons effectué 2 carottages non prévus dans notre prestation car le chantier prenait du retard
- La dalle béton n'est pas réalisée
- Les peintures ne sont pas faites pour l'appareillage du logement phase 1
- Le carrelage n'est pas fait
- Les peintures ne sont pas faites
- Nous ne pouvons réaliser l'alimentation générale de l'eau potable car vous nous avez toujours pas déterminé le lieu exact indiqué par le distributeur d'eau de la commune. (compteur d'eau)
- La phase 2 n'est toujours pas commencée (électricité, plaquiste, sol, peinture, menuiserie)
- La structure de la phase 3 n'est pas faite

Comme vous pouvez le constater, nous ne pouvons être tenue responsable pour le manquement des entreprises que vous organisez en qualité de maître d'ouvrage.

Cordialement

Stéphane Drouot  
0666180460



---

**De :** Jura BOURGOGNE <jura@servimo.fr>  
**Envoyé :** vendredi 11 juillet 2025 16:56

À : Stephane Drouot <s.drouot@servimo.fr>

**Objet :** TR: Rénovation maison Rue des Bleuets à Saône brouillon

Bonjour

Lors de la signature, je vous confirme que vous m'aviez indiqué votre souhait de terminer le logement du bas (sous-sol) dans les plus brefs délais.

Or je tien a préciser que le chantier durera 5 semaines au totale

Et il y a le retard dû au percement des carottage qui n'ont pas était réaliser comme convenue qui devait être réaliser lors du démarrage du chantier

Et que si nous réalisons le chantier en trois je ne vois comment faire car étant donné que nous sommes déjà une semaine et demi de temp de travail et je ferais part que les 4 autre logement n'on toujours pas était attaque par vos soins (placo électricité)

De plus l'alimentation générale n'as toujours pas était déterminé de l'emplacement

Donc je ne voie comment je pourrai terminer en trois semaine

**Cordialement,**

**Mr Chollon Cedric**

**Responsable d'agence**

Mail : [c.chollon@servimo.fr](mailto:c.chollon@servimo.fr)

Tel : 06 23 22 63 81

Tel : 03 84 48 98 95



**SERVIMO**

**SITES SERVIMO BOURGOGNE :**

420 Rue Blaise Pascal – 39000 LONS LE SAUNIER

---

**De :** Contact FNCH <[contact@fnch.eu](mailto:contact@fnch.eu)>

**Envoyé :** vendredi 11 juillet 2025 15:49

**À :** Jura BOURGOGNE <[jura@servimo.fr](mailto:jura@servimo.fr)>

**Objet :** Rénovation maison Rue des Bleuets à Saône

Bonjour,

Lors de la signature du devis, vous nous avez assuré de finir le chantier , Rue des Bleuets à Saône, dans les 15 Jours ouvrables (soit environ 3 semaines)

Hors à ce jour, vous êtes toujours en train de travailler au sous-sol.

Vous avez pris du retard, de même pour nous. Des ouvriers ont été payés, alors qu'ils ne peuvent pas travailler. Nous avons loué un lève-plaque pour la pose du placo, à perte aussi.

Nous appliquerons des pénalités à la société Servimo, et nous vous demandons que vous respectiez les délais pour les travaux.

De plus, nous vous avons versé un acompte pour les travaux, en vous joignant une copie du virement, et hors nous n'avons toujours pas reçu la facture correspondante .

Cordialement

Ghislaine

--



**FNCH**

**14 Rue de l'Industrie**

**25660 Saône**

**Tél : 09.72.54.58.95**

**Mail : [contact@fnch.eu](mailto:contact@fnch.eu)**

**Site : <https://www.fnch-nettoyage.fr>**

***Pensez à l'environnement, n'imprimez ce mail que si nécessaire.***